AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2753
FR0000035719-FS1157

27 novembre 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VIKTORIA INVEST

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 novembre 2017, la société Evermore Global Advisors, LLC[1] (89 Summit Avenue, 3rd Floor - Summit, New Jersey 07901, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 novembre 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VIKTORIA INVEST et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 470 240 actions VIKTORIA INVEST représentant autant de droits de vote, soit 9,91% du capital et 8,81% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VIKTORIA INVEST hors marché.

[1] « *Limited liability company* » agissant en qualité de « *management company* » pour le compte de fonds ; contrôlée conjointement par MM. David Marcus et Eric LeGoff. La société Evermore Global Advisors, LLC déclare agir indépendamment des personnes qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 4 745 000 actions représentant 5 337 034 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.